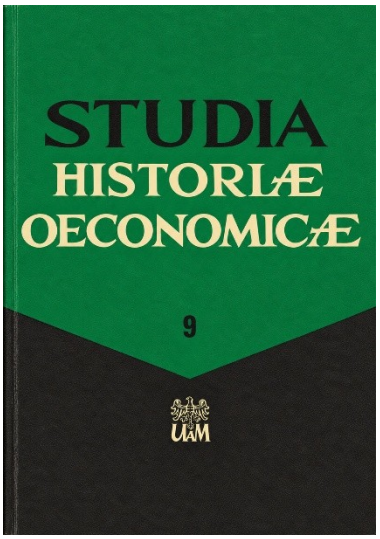


Fijałek, J., Puś, W. and Pełka, B. (1974) 'Structure of Modern Textile Industry Enterprises in the Polish Territories from around 1850 to 1913', *Studia Historiae Oeconomicae*, 9, pp. 197–222.

https://doi.org/10.14746/sho.1974.09.1.013

Text of article:
https://pressto.amu.edu.pl/index.php/sho/article/view/57896

The text was digitised from an earlier printed edition of *Studia Historiae Oeconomicae*. The digitisation process involved scanning, automated optical character recognition (OCR), and subsequent manual verification of the recognised text. The original source material is held by the Collegium Historicum Library at Adam Mickiewicz University, Poznań.
bch.amu.edu.pl

The task was carried out within the framework of the competition "Social Responsibility of Science II – Support for Scientific Libraries". The project entitled "Digitization of archival editions of scientific journals collected by the Library of the Coll. Historicum of Adam Mickiewicz University". The project was co-financed from state budget funds granted by the Minister of Science within the framework of the Programme Social Responsibility of Science II. Support for Scientific Libraries (agreement no. BIBL/SP/0092/2024/02 of 05.12.2024).

Total value of the project: PLN 247,236.00. Amount of co-financing: PLN 220,836.00.









STUDIA HISTORIAE OECONOMICAE
UAM Vol. 9 — 1974 Poznań 1974

Jan Fijałek, Wiesław Puś, Bolesław Pełka (Łódź)

LA STRUCTURE DES ENTREPRISES MODERNES DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN TERRITOIRE POLONAIS, À PARTIR DE 1850 ENVIRON JUSQU'À 1913

(Etude comparative)

Lorsqu'on aborde ce sujet, une question d'ordre terminologique se pose: Quel était, à l'époque, le contenu du concept: „une entreprise textile moderne"? En y répondant nous pouvons constater que, déjà au cours de la première moitié du XIX^{e} s., il est permis, en territoire polonais, de parler d'entreprise capitaliste moderne en tant qu'unité de production possédant certains traits légaux et économiques bien déterminés, ainsi qu'une organisation et une technique définies. Conformément aux définitions contenues dans le Code Commercial français et dans la Loi sur le Commerce russe, en vigueur dans le Royaume de Pologne, ainsi que des Codes Commerciaux prussien et autrichien, en vigueur dans les terres annexées par la Prusse et en Galicie faisant partie de l'Empire d'Autriche, „entreprise" au sens objectif signifiait „concentration de moyens techniques de production, de main-d'oeuvre et de gestion dans une unité de production concrète, dénommée „firme" et appartenant à un seul individu ou à un groupe de personnes[1].

Au sens juridique, économique, d'organisation et de technique, la genèse d'une entreprise textile moderne de caractère capitaliste avait deux sources principales. La première, au cours de la révolution technique, consistait en une transformation graduelle de manufactures et d'usines appartenant, pour la plupart à une seule personne, donc étant de dimension petite ou moyenne, en de grandes entreprises qui, durant le dernier quart du XIX^{e} siècle, devenaient des firmes et sociétes par actions. Ce processus avait lieu dans les régions à forte tradition d'industrie textile (celles de Łódź, de Bielsko-Biała, de Białystok, de Basse-Silésie). La deuxième voie était celle de constitution immédiate de grandes entreprises, appuyées sur des capitaux du pays ou des capitaux étrangers et installées en territoire vierge (p. ex. la région de Sosnowiec—Częstochowa, Marki près de Varsovie, etc.), dans la phase finale de la révolution technique.

Bien que le présent exposé traite de toutes les entreprises textiles modernes ainsi comprises, on y a consacré une attention particulière aux sociétés par ac-

[1] M. Allerhand, *Kodeks handlowy — komentarz* (Commentaire au Code de Commerce). Lwów 1935, p. 6 - 7, 1066 - 1088.

tions, compte tenu de leur rôle décisif dans cette branche de l'industrie. Les considérations y renfermées s'appuyent presque exclusivement sur des sources statistiques imprimées (statistiques officielles, registres d'entreprises) ainsi que sur des sources normatives (statuts des Sociétés par actions, Codes de Commerce) et sur la littérature du sujet, polonaise autant qu'étrangère. Les informations fournies par ces sources se sont montrées les plus complètes pour toutes sortes d'analyses et d'interprétations concernant les entreprises du Royaume de Pologne; elles ne l'ont été que partiellement en ce qui concerne une analyse comparée du problème dans les terres annexées pendant les Partages, dans les pays limitrophes et dans ceux de l'Europe occidentale.

On a mis en relief en particulier la genèse des sociétés par actions, leur multiplication, l'organisation de la production et de la gestion, les principaux indices structuraux (dimension, propriété) et technico-économiques, surtout la consommation de matières premières dans cette branche de l'industrie et son rôle dans le processus d'industrialisation de la Pologne.

Les premières entreprises capitalistes à haut niveau d'organisation, sous la forme de sociétés par actions, ont été fondées sur le territoire annexé par la Prusse; déjà en 1849, deux sociétés par actions s'y étaient consituées, à Nowa Ruda et à Włodowice (district de Kłodzko) — c'étaient deux filatures de laine. L'année de leur fondation, la première employait 43 ouvriers et disposait de 1430 fuseaux et la deuxième en employait 52 pour 840 fuseaux[2]. Ces deux sociétés par actions avaient été fondées presque simultanément avec celles qui se formaient dans l'industrie minière et métallurgique de la Haute Silésie[3] (au début de la sixième décennie du XIX^{e} s.). Lorsqu'on prend en considération la constitution de ces sociétés par actions, le nombre d'ouvriers employés et celui de fuseaux, on éprouve des doutes quant à leur caractère capitaliste, fait que Galos n'explique point. D'autre part, on sait que, suivant la terminologie prussienne du Code Commercial, il existait cinq types de sociétés par actions, qu'on ne peut que difficilement identifier avec une société par actions moderne. Le territoire annexé par la Russie (Royaume de Pologne) occupe la deuxième place (au point de vue chronologique) dans la création de sociétés par actions. La première en fut formée en 1877 à Zawiercie (sous le même nom de „Zawiercie") pour le coton; celle de Hiele & Dietrich à Żyrardów fut créée en 1885 pour le lin; enfin celle de Allart & Rousseau, à Łódź, fut créée en 1888 pour la laine[4], en tant que société en commandite, filiale du capital français de la susdite maison.

[2] A. Galos, *Przemysł tekstylny w Kłodzkiem 1849 - 1914* (L'Industrie textile dans le district de Kłodzko, de 1849 à 1914), in: „Studia i materiały z dziejów Śląska", T. III, Wrocław 1960, p. 165.

[3] H. Blumberg, *Zur Finanzierung der Aktiengesellschaften*. In: „Studien zur Geschichte der industriellen Revolution in Deutschland"; Berlin 1960, p. 188 - 189.

[4] B. Pełka, *Kapitał krajowy i obcy oraz pierwsze spółki akcyjne w przemyśle włókien-*

Dans le territoire annexé par l'Autriche, les sociétés par actions furent organisées le plus tard. La première en fut formée à Bielsko, en 1904, sous le nom de „l'Union pour la transformation du jute et du lin"[5]. Il en résulte que, en territoire polonais, la période de formation des sociétés par actions concordait, au point de vue chronologique, avec celle de leur création dans les pays ayant opéré les Partages (ainsi, dans la Fédération allemande, il en existait, de 1857 à 1859, une dizaine de ces sociétés disposant d'un fonds de 12,5 millions de thalers; dont 5 sociétés pour l'industrie du coton (au capital de 8,9 mill. de thalers), 4 sociétés pour celle du lin (3,2 mill. de thalers), 1 pour celle de la soie (400 000 thalers)[6]. Quant à la Russie, certains doutes sont permis; Mendelson y constate l'existence de sociétés par actions déja après 1831. Cependant, on peut supposer que ces sociétés s'appuyaient sur des capitaux de l'Etat et des capitaux fournis par les propriétaires fonciers; elles n'étaient donc pas de caractère capitaliste. La preuve en serait que, de dixsept sociétés par actions fonctionnant en 1856/1865 leur nombre décrût à six en 1866/1873[7].

Cette remarque ne concerne évidemment pas toutes les sociétés par actions créées en Russie: ainsi, la Société par Actions de Saint-Petersbourg pour la fabrication du tulle, fondée en 1838 avec un capital foncier de 252 000 roubles[8] était une entreprise de caractère capitaliste.

Il est donc permis de conclure que la première société par actions à caractère entièrement capitaliste (tant du point de vue d'organisation que de celui de la manière d'amasser les capitaux) ne fut fondée en Russie qu'en 1866. C'était la Société par Actions Tornton pour la laine, créée à Saint—Petersbourg, avec un capital foncier de 8 000 000 de roubles[9].

La plus grande filature de laine en Autriche, la Völslauer Kammgarn Fabrik A. G., grosse firme industrielle fondée en 1838, prit la forme d'une s^té^ par actions au début du XX^e^ siècle. Une succursale en fut installée à Bielsko-Biała en 1908[10].

En Hongrie des firmes sous forme de s^tés^ par actions sont également fondées,

niczym Królestwa Polskiego w latach 1878 - 1886 (Les capitaux du pays et les capitaux étrangers et les premières sociétés par actions dans l'industrie textile du Royaume de Pologne en 1878 - 1886). „Rocznik Łódzki" 1967, p. 18 - 20.

[5] F. Cierniewski, *Okręg bielski przemysłu welnianego* (Le district de Bielsko-district de l'industrie de la laine). Poznań 1947, p. 12.

[6] H. Blumberg, *Zur Finanzierung...*, p. 173 - 7, table no 1.

[7] L. Mendelson, *Teoria i historia kryzysów i cykli ekonomicznych* (La théorie et l'histoire des crises et des cycles dans l'économie), T. II, Warszawa 1960, p. 40.

[8] *Указатель действующих в Империи акционерных предприятий*, сост. Б. А. Димитриев—Мамонов, Санкт—Петербург 1903 сур. 1109.

[9] Ibidem, p. 1482 - 1483.

[10] Rocznik Informacyjny o spółkach akcyjnych w Polsce (Annuaire d'Information sur les sociétés par actions en Pologne, Warszawa 1929, position 904.

dans l'industrie textile, au début du XX^e siècle: la firme Nationale Vereinigte Textilwerke A. G. fut créée à Budapest en 1909; cette grosse entreprise employait 9000 ouvriers et disposait à Vienne d'un siège social appelé Bureau Central. Les entreprises textiles modernes étaient créées plus tôt en Bohême (déjà vers la moitié du XIX^e siècle) laquelle, à l'époque faisait partie de la Monarchie Austro-Hongroise. Ainsi, en 1850, y fut fondée une grosse firme textile sous le nom de „Kammgarn Spinnereien I. Schniger"[11].

Pour ce qui est des pays de l'Europe occidentale, le processus de formation de s^tés par actions débuta, en France comme en Belgique, durant les années 1860 ...; les formes d'organisation y étaient plus variées, tout comme en Allemagne; sociétés en commandite — simples et par actions; sociétés en nom collectif et par actions[12].

En France, les grandes entreprises se constituaient par voie de fusion de quelques établissements industriels moins importants (accès bénévole, participation des membres de famille, rachat sous forme de prêts). Ainsi, p. ex. Alfred Motte de Roubaix (connu également pour son activité dans le Royaume de Pologne) possédait au cours des années 1863 - 1867 une filature de laine, une de coton, une teinturerie et une entreprise d'apprêt — chacune travaillant sous une appelation différente dont il demeurait cependant toujours le principal actionnaire[13].

Une telle forme de réunir en une seule main des moyens de production et des capitaux d'entreprises diverses n'était point usitée dans le Royaume de Pologne. En Grande Bretagne, la création d'entreprises industrielles textiles débuta déjà au cours de la première moitié du XIX^e siècle; ce processus se développa après 1865[14].

Le processus de constitution de s^tés par actions en tant que forme supérieure d'entreprise moderne avait comme source divers facteurs universellement connus, se manifestant avec plus ou moins de vigueur durant les divers cycles de conjoncture des années 1866 - 1876, 1877 - 1886, 1887 - 1892, 1893 - - 1899, 1900 - 1907, 1908 - 1913. Dans le territoire annexé par la Russie, le mieux étudié sous ce rapport, l'influence des cycles de conjoncture économique sur l'accroissement du nombre des sociétés par actions peut être illustrée par les données suivantes: en 1879 il n'existait qu'une seule s^té par actions, en 1884 — trois, en 1893 — quinze, en 1900 — trente-neuf, en 1901 — quarante-et-une, en 1909 quarante-trois, en 1913 — quarante-et-une[15]. La création de sociétés par

[11] *The World's Wool.* London, sans date d'éd., p. 537.

[12] C. Fohlen, *L'Industrie textile au temps du second Empire.* Paris 1956, p. 102, 113.

[13] Ibidem, p.74.

[14] L. Mendelson, op. cit., T. II, p. 313, 440.

[15] *Uprzemysłowienie ziem polskich w XIX i XX wieku* (L'Industrialisation en territoires polonais au XIX^e et XX^e siècles) sous la rédaction de Mme I. Pietrzak-Pawłowska, Wrocław-Warszawa-Kraków 1970, p. 268 - 270.

actions dans le Royaume de Pologne atteignit son apogée au cours du plein développement du capitalisme précédant la première crise de l'impérialisme. Ainsi, au cours des années 1897 - 1901, leur nombre fit plus que doubler, montant de 19 à 41[16].

Ce phénomène apparaît également dans l'Empire de la Russie. D'après Mendelson il s'est manifesté durant les années 1896 - 1901[17]. Il y avait, à l'époque, en Russie 22 sociétés par actions fonctionnant dans l'industrie textile[18]. Le nombre de ces sociétés resta presque sans changer jusqu'en 1912 (une vingtaine)[19].

En territoire annexé par la Prusse on peut, malgré que les données y soient incomplètes, constater que pendant la période d'accroissement de la création de sociétés par actions c.-à-d. les années 1871 - 1900, dépendant directement de la succession des cycles de conjoncture économique et de la fondation des banques par actions, il y eut, dans l'Etat de la Prusse, 36 sociétés par actions constituées dans l'industrie textile, avec un fonds social de 67 millions mark. Par rapport au total des s^tés^ par actions existant dans l'industrie prussienne, elles ne constituaient que 4,2% et leur capitaux n'atteignaient que 2% de la somme globale des fonds sociaux. Deux de ces entreprises furent fondées en Silésie: la firme Schlesische Tuchfabrik A. G. (1871), pour le façonnage de la laine, et la Schlesische Leinenindustrie (1872) pour le façonnage du lin. Au total, sur l'ensemble du territoire de l'Empire d'Allemagne 5050 nouvelles sociétes par actions furent constituées au capital de 7432 millions mark dans toutes les branches de l'industrie[20]. N'ayant pas accès à l'ouvrage de Tathgen, il nous est impossible de dire quel y était le nombre exact d'entreprises textiles[21]. On sait cependant que, outre les deux entreprises (sociétés par actions) mentionnées auparavant et qui existaient en Basse-Silésie, il y en eut trois autres qui furent créées jusqu'en 1912[22].

Il nous a été impossible d'établir le nombre exact des sociétés par actions de l'industrie textile qui existaient en territoire annexé par l'Autriche jusque vers la fin du XIX^e^ siècle. On en avait noté treize en 1906 et déjà vingt-sept en 1912[23]. Il semble que dans cette région le début du XX^e^ siècle constituait

[16] W. Puś, *Rola spółek akcyjnych w przemyśle włókienniczym Królestwa Polskiego na przełomie XIX i XX wieku* (Le rôle des sociétés par actions dans l'industrie textile du Royaume de Pologne au tournant des XIX^e^ et XX^e^ ss.). „Pamiętnik X Pow. Zjazdu Historyków Polskich w Lublinie 1969", T. IV, Warszawa 1971, p. 142.

[17] L. Mendelson, op. cit., p. 781, Table 13.

[18] *Указатель...*, Димитриев—Мамонов.

[19] П. А. Хромов. *Экономическое развитие России в XIX и XX веках*, Москва 1950, стр. 368.

[20] T. Afeltowicz, *Studia nad historią banków śląskich (do r. 1918)* (Esquisses — d'histoire des banques silésiennes, jusqu'en 1918) Wrocław 1963, p. 155 - 157.

[21] Ibidem, Notice No 16.

[22] *Uprzemysłowienie...*, op. cit., Table 62.

[23] Ibidem, p. 271, Table 62.

une période particulièrement intense de création de ce genre de sociétés dans l'industrie textile.

A l'étape actuelle où se trouvent les recherches il est encore difficile d'analyser le processus de création de sociétés par actions dans l'industrie textile des pays de l'Europe Occidentale. Nous ne pouvons que constater d'après certaines informations bien incomplètes dont nous disposons en ce moment que sur 3437 entreprises textiles existant en Belgique en 1896, cinq seulement sont des sociétés par actions[24]. Les statistiques françaises du début du XX^{e} siècle qui citent le nombre de 9550 entreprises travaillant la laine et le coton ne permettent cependant pas d'établir quel était alors le nombre des sociétés par actions[25].

A mesure que croissait le nombre de ces sociétés montait le pourcent de leur participation dans la production totale de cette branche de l'industrie, tant pour ce qui était de la valeur de leur produit, que de la main-d'oeuvre employée et de la concentration de capacité de production dont elles disposaient. Les calculs contenus dans la Table 1 montrent que, dans le Royaume de Pologne,

Table 1. Participation des sociétés par actions situées dans le Royaume de Pologne dans l'ensemble de sa production industrielle et du nombre total d'ouvriers employés dans l'industrie textile, au cours des années 1879 - 1913

Année	Valeur de la production en roubles		En %	Main-d'oeuvre employée		En %
	industrie textile en total	sociétés par actions		industrie textile en total	sociétés par actions	
1879	49 367 795	1 500 000	3,0	27 890	1 216	4,3
1884	80 621 000	28 789 000	35,7	43 852	14 754	33,7
1893	100 473 000	54 393 000	54,1	65 503	32 772	50,0
1900	178 348 000	104 433 700	58,5	111 298	61 410	55,1
1909	308 519 500	148 413 100	48,3	144 883	70 915	48,9
1913	304 305 500	157 630 000	51,8	142 152	68 640	48,3

Table élaborée à base de: *Указатель фабрик и заводов России и Царства Польского*, сост. П. А. Орлов, Санкт-Петербург 1881 (за 1879), 1887 (за 1884), 1895 (за 1893) года; *Список фабрик и заводов Европейской России*, сост. В. Э. Варзар, Санкт-Петербург 1903; R. Sroka: *Przemysł i handel za lata 1909 i 1913*. (L'Industrie et le Commerce au cours des années 1909 et 1913).

à partir de 1890, ce type d'entreprise moderne avait occupé une position dominante dans l'industrie textile. Leur participation n'était cependant pas égale dans toutes les branches de cette industrie. Comme le montre la Table 2 (1900), les s^{tés} par actions pour le coton, le lin, le jute et le chanvre occupaient une position monopoliste dans ces branches de l'industrie textile.

[24] Annuaire statistque de la Belgique — 1898, Bruxelles 1899, vol. 29, p. 297.
[25] Annuaire statistique de la France, Paris 1909, T. 29, p. 189, Table 30.

Table 2. Participation des sociétés par actions dans les branches principales de la production textile en 1900

Sorte de production	Entreprises			Valeur de la production en roubles			Nombre d'ouvriers		
	en total	sociétés par actions	en %	en total	sociétés par actions	en %	en total	sociétés par actions	en %
Coton	119	15	12,6	62 658 500	60 988 900	97,3	46 723	36 004	77,0
Laine	265	13	4,9	68 233 900	28 193 000	41,3	34 639	10 630	30,6
Jute, Lin Chanvre	8	4	50,0	11 391 300	10 612 100	93,1	12 448	11 910	95,6
Autres	164	7	4,2	36 065 000	4 538 700	12,5	17 488	2 857	16,3

Table élaborée à base de: *Список...*, Варзар.

Table 3. Participation des sociétés par actions dans l'emploi et dans la valeur de production des branches principales de l'industrie textile dans le Royaume de Pologne en 1913

Type de production	Ouvriers			Valeur de la production en roubles		
	en total	sociétés par actions	%	en total	sociétés par actions	%
Coton	56 774	43 940	77,3	123 581 000	90 075 000	72,8
Laine	42 344	12 964	30,6	129 683 000	47 500 000	36,6
Autres	40 044	15 380	38,4	51 041 000	26 850 000	52,6
Total	139 162	72 284	51,9	304 305 000	164 425 000	54,0

D'après la Table 3 nous constatons que la participation des sociétés par actions allait diminuant dans l'industrie du coton jusque vers 1913.

Si l'on tient compte de la structure dimensionnelle de sec sociétés et le niveau du capital qui y était engagé, on constate qu'elles appartenaient au groupe de grandes entreprises employant plus de 500 ouvriers (Table 4).

Par contre les s^{tés} par actions avaient du point de vue économique une position bien moins importante dans l'industrie textile de l'Empire de Russie, ce dont témoignent les chiffres contenus dans la Table 5.

Le fait que, dans l'Empire de Russie, les s^{tés} par actions ne participaient que à un degré réduit à l'industrie du coton, du lin et du jute, et, par contre prédominaient dans l'industrie de la laine et dans l'apprêtage, constitue un des traits spécifiques de ce type d'entreprise dans l'industrie russe (Table 6). Ces phénomènes témoignaient du fait que le degré de concentration de capitaux était à cette époque, pen élevé dans l'Empire de Russie.

Table 4. Structure des sociétés par actions dans le Royaume de Pologne suivant l'importance des entreprises industrielles en 1900

Groupes d'entreprises suivant le nombre d'ouvriers	Nombre de sociétés par actions	%	Valeur de la production en roubles	%	Nombre d'ouvriers	%
5 - 50	—	—	—	—	—	—
51 - 100	1	2,5	44 800	0,04	82	0,1
101 - 200	2	5,1	254 700	0,20	285	0,4
201 - 500	11	28,3	7 151 800	6,80	3 825	6,3
501 - 1000	11	28,3	14 647 900	14,10	8 529	13,9
plus de 1000	14	35,8	82 334 500	78,86	48 689	79,3
Total	39	100,0	104 433 700	100,00	61 410	100,0

Table élaborée à base de *Список...*, Варзар.

Table 5. Participation des sociétés par actions dans l'industrie textile de l'Empire de Russie au cours des années 1897 - 1900, suivant la valeur de la production

Année	Valeur de la production de l'ensemble de l'industrie textile russe au cours de l'année en roubles	Valeur de la production donnée par les s^{tés} par actions en roubles	Participation des s^{tés} par actions (%)
1897	620 300 000	18 861 100	3,0
1900	660 310 000	24 157 200	3,6

Table élaborée à base de: *Указатель...*, Димитриев-Мамонов.

Table 6. Les sociétés par actions existant dans l'Empire de Russie. Division suivant les différentes branches de l'industrie textile pour l'année 1900

Branche de l'industrie textile	Nombre de s^{tés} par actions	%	Valeur de la production obtenue en roubles	%
Coton	6	33,3	4 976 300	20,5
Laine	3	17,6	5 866 300	24,3
Apprêtage teintureries, imprimeries	4	23,6	10 673 500	44,2
Lin et jute	3	17,6	2 319 500	9,7
Tulle	1	5,9	321 600	1,3
Total	17	100	24 157 200	100,0

(Table élaborée à base de: *Указатель...*, Димутриев-Мамонов.

Les sources statistiques prussiennes des années 1882 et 1895, tenant compte du critère d'emploi de main-d'oeuvre, permettent de constater que les entreprises „à grand nombre d'actionnaires" participaient dans une plus large mesure à la production textile globale du territoire annexé par la Prusse pen-

dant les Partages. En 1882 cette participation s'élevait à 30,8% et en 1895 — à 32,8%[26].

Pour ce qui est du territoire annexé par l'Autriche à la même occasion, on ne peut déterminer que la participation générale des s^tés par actions dans le nombre total d'entreprises de l'industrie textile. En 1906, 13 s par actions constituaient 3,2% de l'ensemble d'entreprises industrielles de ce genre et, en 1912, 27 s^tés par actions en constituaient 5,7%[27]. Les indices de concentration de capitaux, de capacité de production et d'emploi de main-d'oeuvre pour ce territoire ainsi que pour d'autres pays européens ne peuvent être établis, faute de renseignements statistiques et de description. De telles comparaisons seraient sans aucun doute instructives et intéressantes pour l'analyse et pour en tirer des conclusions d'ordre général.

Le problème suivant qui se présente celui de la gestion de ces entreprises. Les formes de gérér une entreprise moderne de type capitaliste résultaient de la révolution technique opérée au cours du XIX^e siècle lorsque les tâches et le champ d'activité des firmes en plein développement commencèrent à dépasser la possibilité de leur gestion uniquement par le propriétaire.

La littérature du sujet contemporaine souligne le fait que cette nécessité de modifier les méthodes et systèmes de gestion se fit particulièrement sentir à l'époque de la formation de s^tés par actions et de monopoles[28] capitalistes. Ce fut alors que dans la structure de gestion il se formaient divers secteurs: — celui de la planification (rudiments d'une planification interne limitée et de prévision dans le domaine de production), — celui de l'organisation, — de dispositions, — de coordination et de contrôle du processus technique et de production, de l'activité financière, de la sécurité au travail et de la comptabilité[29]. Ces tâches exigeaient l'accroissement quantitatif des cadres d'administration et des cadres techniques de divers degrés; les propriétaires des firmes ou la direction d'une s^té par actions conservaient leurs fonctions dirigeantes en raison des capitaux dont ils disposaient.

La gestion des s^tés par actions était, dans l'industrie textile, réglée par des statuts qui, du point de vue juridique, se fondaient sur les normes légales contenues dans le Code Commercial. Dans le Royaume de Pologne et en Russie le système de concession était alors en vigueur pour la constitution d'entreprises nouvelles, tandis que celui d'enregistrement s'était répandu dans les pays de l'Europe occidentale.

[26] *Uprzemysłowienie...*, op. cit. p. 271, Table 64.

[27] Ibidem, p. 271, Table 63.

[28] Z. Izdebski, J. Tudrej, *Kierownicy przedsiębiorstw kapitalistycznych* (Les chefs-d'entreprises dans l'industrie capitaliste), Łódź 1963, p. 18.

[29] Ibidem, p. 27.

Les statuts des stés par actions particulières, en territoire polonais aussi bien que dans d'autres pays, diffèrent entre eux pour ce qui est des compétences d'autorisations de gestion principales. Ainsi, p. ex. dans le Royaume de Pologne, la gérance de la sté par actions jouait dans sa gestion, un rôle de premier ordre; cette gérance se composait des principaux actionnaires (de 3 à 6 personnes), dont l'un était le plus souvent président ou directeur général de l'entreprise (p. ex. la sté par actions Heinzel et Kunitzer ou bien la sté I. K. Poznański de Łódź). Le directeur général décidait des cadres administratifs et techniques (ingénieurs, contremaîtres), tandis que dans les grandes entreprises textiles du Royaume de Pologne le contremaître pouvait gérér la main-d'oeuvre.

Les fonctions de direction étaient, en Europe occidentale (France, Belgique) remplies dans l'industrie textile par le Conseil d'Administration, auquel les principaux actionnaires avaient souvent accès. Les différences concernaient également les compétences de la gérance de la sté par actions vis à vis de l'assemblée générale des actionnaires, pour l'installation de succursales en pays étranger, les prêts hypothécaires et le partage des bénéfices.

Parmi les cadres de l'administration et de direction technique d'une entreprise industrielle en territoire polonais, le groupe moyen et le groupe inférieur ne comptaient point d'actionnaires parmi leurs membres. Il en était de même des gérants techniques de l'entreprise (ingénieur en chef, ingénieur-technicien, premier mécanicien) qui, s'ils n'appartenaient pas à une famille d'actionnaires, ne possédaient point d'actions et, par conséquent, ne participaient pas directement aux bénéfices obtenus (ainsi p. ex; le directeur commercial de la Sté par Actions K. Scheibler — l'ingénieur Stefan Kossuth ou bien l'ingénieur Stein de l'entreprise Allart & Rousseau).

Les directeurs techniques des grandes firmes textiles, tant gérées par propriétaire individuel que constituées en stés par actions, étaient, dans le Royaume de Pologne du moins, des gens ayant reçu une formation technique supérieure. Par contre, les contremaîtres n'avaient pas toujours reçu une formation technique moyenne, fait mis à jour par les incidents qui avaient eu lieu à Łódź en 1892[30]. Le nombre du personnel technique supérieur n'était pas élevé dans les grands établissements de l'industrie textile, par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre. Ainsi, p. ex., dans l'ensemble de l'industrie textile du Royaume de Pologne, la Commission de Janżułł nommée par le Gouvernement avait constaté que, dans le district Sosnowiec—Częstochowa, le nombre de contremaîtres et du personnel technique ne s'élevait qu'à 4% de l'ensemble de la main-d'oeuvre employée et qu'à Łódź il n'en atteignait que 1,5%[31].

[30] *Uprzemysłowienie...*, op. cit., p. 245.

[31] J. Fijałek, *Działalność inspekcji fabrycznej w przemyśle Królestwa Polskiego*

Indépendamment des status généraux qui déterminaient la structure des organes de gestion de l'établissement, il existait dans chaque entreprise moderne des règlements internes se rapportant à la main-d'oeuvre et définissant les droits et devoirs des propriétaires, des travailleurs et des cadres techniques vis à vis les uns des autres. Basés sur les principes du Code Civil en ce qui concernait l'emploi, ces règlements se fondaient aussi sur la loi industrielle des pays ayant participé aux Partages (ainsi, dans le Royaume de Pologne, la loi de 1886).

C'est aux contremaîtres que revenaient, dans différentes sections des grandes entreprises, les droits d'engager au travail et d'annuler le contrat; ce système permettait divers abus dans la gestion de la main-d'oeuvre.

Il nous faut analyser maintenant l'organisation de la production dans une telle entreprise. A l'époque dont on traite ici, les entreprises modernes (sociétés personnes et s^{tés} par actions diverses) d'une firme à section unique et spécialisée devenaient progressivement des établissements à sections multiples embrassant le plein du processus de fabrication. Ceci concerne en premier lieu les firmes anciennes qui se développaient durant la première moitié du XIX^{e} s. et, la révolution technique une fois survenue, devinrent des entreprises à sections multiples (ainsi, p. ex. la S^{té} par Actions L. Geyer, K. Scheibler de Łódź, Krusche & Ender de Pabianice, Hielle & Dietrich de Żyrardów).

Après la dite révolution technique il y eut également des firmes constituées dès l'origine en tant que grandes entreprises à plusieurs sections et fondées par le capital étranger dans diverses branches déficitaires de notre industrie textile (ainsi les firmes — Schön, Peltzer, „La Chenstochovienne", „Zawiercie", — dans le district de Sosnowiec—Częstochowa)[32].

Ce dernier phénomène n'était cependant point typique de notre industrie de laine peignée, car dans cette section la production se limitait à filer et parfois à teindre de l'étoffe (p. ex.: H. Dietel à Sosnowiec, Allart et Rousseau à Łódź, Briggs & Posselt à Marki près de Varsovie). Une entreprise comprenant l'ensemble processus de production servait en général de modèle à l'organisation des grandes firmes de l'industrie textile, en particulier celles travaillant le lin, le jute et le chanvre[33].

Les mêmes branches de l'industrie textile avaient une structure analogue

(na przykładzie włókiennictwa) w latach 1886 - 1894 (L'Activité de l'inspection industrielle (sur l'exemple de l'industrie textile) dans l'industrie du Royaume de Pologne, au cours des années 1886 - 1894); manuscrit dactylographié de la thèse d'habilitation.

[32] F. Sobalski, *Okręg włókienniczy częstochowsko-sosnowiecki* (Le district de l'industrie textile de Częstochowa-Sosnowiec). „Rocznik Łódzki" T. XII, 1967, p. 91 - 99.

[33] Voir les listes d'entreprises industrielles chez: Орлов, Варзар, Димитриев-Мамонов, Jeziorański et Sroka, pour les années 1879 - 1884, 1893, 1900, 1905 - 1924.

en territoire annexé par la Prusse, celui annexé par l'Autriche et dans les pays de l'Europe occidentale (p. ex. la Société Cotonnière Saint-Etienne — de Rouvray, en France)[34].

Parfois, les s^tés par actions où la concentration du capital était la plus grande possédaient des ateliers de réparation et de fabrication de machines pour l'industrie textile (ainsi I. K. Poznański et la Manufacture de Widzew — à Łódź); une tendance à s'assurer des sources propres de matière première (ainsi les firmes I. K. Poznański et K. Scheibler à Łódź qui essayèrent de créer leurs propres plantations de coton dans le Turkménistan)[35].

Au sujet de la forme de propriété des entreprises textiles il faut remarquer que, en territoire polonais, au cours de la 1^e moitié du XIX^e siècle, elles appartenaient en règle générale, à des propriétaires individuels. A mesure que progressait la concentration de capitaux et que s'opérait la révolution technique, faits que l'on peut suivre sur l'exemple du Royaume de Pologne d'après les coupes des années 1879, 1884, 1893, 1900, 1913, les formes de propriété subirent dans l'industrie textile des modifications importantes.

Le nombre d'entreprises à propriétaire individuel diminuait progressivement tandis que croissait celui de sociétés par actions et d'associations de firmes qui occupèrent une position dominante dans la production (valeur de la production, emploi et moyens techniques). La Table 7 sert à illustrer ce phénomène.

Table 7. Modifications subies par la structure de la propriété dans l'industrie textile dans le Royaume de Pologne au cours des années 1879 - 1913

Groupes d'entreprises	Nombre d'entreprises									
	1879	%	1884	%	1893	%	1900	%	1913	%
Firmes à propriétaire individuel	449	95,2	378	93,2	467	87,7	413	74,2	281	57,5
Sociétés simples	22	4,6	25	6,1	51	9,5	104	18,8	165	33,2
Sociétés par actions	1	0,2	3	0,7	15	2,8	39	7,0	41	8,7
Total	472	100	406	100	535	100	556	100	487	100

Elaborée d'après les mêmes sources que la Table 1.

[34] „L'Industrie Textile", Paris 1904, No 238, p. 399.

[35] I. Ihnatowicz, *Przemysł łódzki w latach 1860 - 1900* (L'Industrie de Łódź, au cours des années 1860 - 1900), Wrocław-Warszawa-Kraków 1965, p. 113.

Dans le territoire annexé par l'Autriche le nombre de firmes à propriétaire individuel s'accrût entre 1906 et 1912; cependant, vu l'accroissement du nombre total d'entreprises dans l'industrie textile au cours des mêmes années, leur participation décrût de 4% (343 : 398; 388 : 471). Au cours de la même période le nombre des sociétés simples s'y accrût de 80% (de 21 à 38), et celui des s^tés par actions de 107,6% (de 13 à 27)[36].

En territoire annexé par la Prusse, le nombre d'entreprises à propriétaire individuel décrût de 64,4% (de 13 511 à 8 708) entre 1882 et 1895[37]. A défaut de sources détaillées, nos renseignements demeurent purement informatifs et fragmentaires. Il nous est impossible de constater avec certitude, à base de la littérature du sujet et des statistiques dont nous disposons, que le même phénomène se soit manifesté en Europe centrale et occidentale; on peut cependant supposer que ce processus s'y est opéré de manière analogue.

Au cours de la période en question nous constatons que, simultanément aux modifications subies par la structure de propriété dans l'industrie textile, leurs dimensions changeaient aussi. Le nombre de petites entreprises n'employant que 5 à 10 ou de 11 à 15 ouvriers diminuait progressivement, au profit d'entreprises moyennes (de 16 à 100 ouvriers), grandes (de 101 à 500 ouvriers) et très grandes (au dessus de 500 ouvriers). La Table 8 illustre ce phénomène pour le territoire du Royaume de Pologne.

Table 8. Modifications de la structure dimensionnelle de l'industrie textile dans le Royaume de Pologne, au cours des années 1879 - 1909

Groupes d'entreprises d'après le nombre d'ouvriers	Nombre d'entreprises									
	1879	%	1884	%	1893	%	1900	%	1909	%
5 - 10	192	40,6	96	23,7	105	19,7	33	5,9	80	11,2
11 - 15	64	13,6	57	14,1	75	14,1	47	8,4	61	8,4
16 - 50	128	26,9	146	36,0	156	29,3	220	39,6	238	33,2
51 - 100	49	10,4	41	10,1	90	16,9	100	18,0	142	19,8
101 - 200	22	4,6	27	6,6	43	8,1	64	11,6	84	11,7
201 - 500	12	2,5	23	5,6	32	6,0	48	8,7	65	9,0
501 - 1000	3	0,6	7	1,7	19	3,5	24	4,3	22	3,0
plus de 1000	4	0,8	9	2,2	13	2,4	20	3,5	27	3,7
Total	472	100,0	406	100,0	533	100,0	556	100,0	719	100,0

Table élaborée à base de sources indiquées à la Table 1.

[36] *Uprzemysłowienie...*, op. cit., p. 271, Table 63.
[37] Ibidem, Table 64.

La Table 9 montre le degré de participation de s^tés par actions dans les divers groupes par ordre de dimension

Table 9. La participation des sociétés par actions dans divers groupes d'entreprises de l'industrie textile, par ordre de dimension. Royaume de Pologne en 1900

Groupes d'entreprises d'après le nombre d'ouvriers	Nombre d'entreprises			Valeur de production pour l'année courante			Nombre d'ouvriers		
	en total	sociétés par actions	%	en total	sociétés par actions	%	en total	sociétés par actions	%
5 - 10	33	—	—	306 700	—	—	253	—	—
11 - 15	47	—	—	514 100	—	—	619	—	—
16 - 50	220	—	—	7 288 800	—	—	6 788	—	—
51 - 100	100	1	1,0	9 300 000	44 800	0,4	7 407	82	1,1
101 - 200	64	2	3,1	14 983 400	254 700	1,6	9 619	285	2,9
201 - 500	48	11	22,9	27 950 700	7 151 800	25,5	15 588	3 825	24,5
501 - 1000	24	11	45,8	29 621 400	14 647 900	49,4	16 615	8 529	51,3
plus de 1000	20	14	70,0	88 383 600	82 334 500	93,1	54 409	48 689	89,4

Table élaborée à base de: *Список...*, Варшар.

La Table ci-dessus concernant le tournant de deux siècles (1900) permet de constater que les entreprises au degré de concentration de capitaux le plus élevé c.-à-d. les s^tés par actions, appartenaient uniquement au groupe d'unités industrielles grandes et très grandes; tant au point de vue de nombre que de participation à la production globale et de nombre d'ouvriers employés elles acquirent la majorité dans le groupe des entreprises employant plus de 1000 ouvriers (les plus grandes). Des changements analogues de structure dimensionnelle des entreprises dûs à la concentration du capital dans certains cycles de production déterminés peuvent être constaté dans l'industrie textile en territoire annexé par la Prusse, durant la période 1875 - 1907 (Table 10).

Table 10. Modifications de la structure dimensionnelle des entreprises textiles situées en territoire annexé par la Prusse, au cours des années 1875, 1882, 1907

Groupes d'entreprises par nombre d'ouvriers	Nombre d'entreprises					
	1875	%	1882	%	1907	%
6 - 10	650	43,98	478	32,47	230	26,44
11 - 50	552	37,35	734	49,86	375	43,10
51 - 200	236	15,97	214	14,54	188	21,61
201 - 1000	38	2,57	44	2,99	74	8,51
plus de 1000	2	0,13	2	0,14	3	0,34
Total	1478	100,00	1472	100,00	870	100,00

Table élaborée d'après: *Uprzemysłowienie...* op. cit., tables N^os 46, 47, 54, p. 258 - 259, 266.

Les analyses de cas extrêmes font défaut, s'il s'agit du territoire annexé par l'Autriche; cependant, suivant les données de 1902 nous pouvons constater que les entreprises grandes et très grandes (employant plus de 100 ouvriers)

auxquelles appartenaient les s^tés par actions, occupaient une place fort importante dans cette branche de production[38].

Une comparaison effectuée à l'aide des données concernant la structure des entreprises industrielles (textiles) selon l'ordre de leur grandeur, permet de constater que, en territoire polonais comme en Russie, les modifications subies par l'industrie du coton y étaient pareilles entre 1866 et 1913.

Table 11. Les modifications de la structure dimensionnelle des entreprises industrielles travaillant le coton, situées en Russie, au cours des années 1866 et 1913

Groupes d'entreprises par nombre d'ouvriers	Nombre d'établissements et de fabriques				Nombre d'ouvriers			
	1866	%	1913	%	1866	%	1913	%
Jusqu'à 100	696	78,6	210	35,4	15 908	16,7	7 437	1,5
101 - 500	131	14,8	159	26,8	26 981	28,3	45 543	9,1
501 - 1000	40	4,5	69	11,5	28 038	29,4	50 918	10,2
plus de 1000	19	2,1	156	26,3	24 402	25,6	392 977	79,2
Total	886	100,0	594	100,0	95 392	100,0	496 875	100,0

Table élaborée d'après: К. А. Пажитнов, Очерки истории текстильной промышленности дореволюционной России. Шерстяная промышленность. Москва 1958, стр. 141.

Par contre, malgré un accroissement permanent du nombre d'entreprises grandes et très grandes (employant plus de 100 ouvriers), celui des petites et moyennes entreprises (employant jusqu'à 100 ouvriers) croissait également dans l'industrie lainière de l'Empire de Russie; de même le pourcent d'ouvriers employés par ce groupe d'entreprises augmentait régulièrement (de 9,3% en 1866 à 12,3% en 1913).

Table 12. Modifications de la structure dimensionnelle d'entreprises de l'industrie lainière en Russie, durant les années 1866 - 1913

Groupes d'entreprises par nombre d'ouvriers	Nombre d'établissements et fabriques				Nombre d'ouvriers			
	1866	%	1913	%	1866	%	1913	%
Jusqu'à 100	392	63,3	452	71,3	8 549	9,3	12 796	12,3
101 - 500	182	29,4	117	18,5	44 609	48,7	27 524	26,3
501 - 1000	36	5,8	38	6,1	24 201	26,4	26 880	25,7
plus de 1000	9	1,5	25	4,1	14 336	15,6	37 167	35,7
Total	619	100,0	632	100,0	91 695	100,0	104 367	100,0

Table élaborée d'après К. А. Пажитнов, Очерки..., стр. 189 - 190.

[38] *Uprzemysłowienie...*, op. cit., Table 50, p. 263.

Quant aux données concernant les pays de l'Europe occidentale, nous ne disposons pour 1906 que de renseignements fragmentaires sur la France, où, tant dans l'industrie cotonnière que dans celle de la laine, les grandes entreprises employant plus de 100 ouvriers jouaient un rôle de premier ordre.

Table 13. Structure dimensionnelle de l'industrie textile française en 1906 (par ordre de grandeur des entreprises)

1. Coton

Groupes suivant la grandeur d'entreprises	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'ouvriers	%
1 - 20	1796	74,6	3 897	2,5
21 - 100	184	7,6	10 246	6,6
plus de 101	428	17,8	139 462	90,9
Total	2408	100,0	153 605	100,0

2. Laine

1 - 20	2401	29,3	8 396	5,2
21 - 100	5402	66,1	26 778	16,9
plus de 100	383	4,6	123 403	77,9
Total	8186	100,0	158 577	100,0

(Annuaire Statistique. Paris 1909, t. 29, p. 185, Table 3).

L'état actuel des recherches ne permet d'étudier le problème de la composition des capitaux et des revenus obtenus, essentiel pour le plus grand groupe d'établissements industriels, que sur l'exemple des sociétés par actions du Royaume de Pologne, au cours des années 1900 - 1913. Pendant cette période le fonds social des sociétés par actions s'accrût de 141,4%.

Table 14. L'état de fonds sociaux des sociétés par actions de l'industrie textile dans le Royaume de Pologne, de 1901 à 1913

Année	Montant du capital en roubles	%
1901	77 302 000	100,0
1909	95 525 000	123,6
1913	186 625 000	241,4

Table élaborée d'après: *Указатель...*, Димитриев - Мамонов. A. R. Sroka, *Przemysł i handel za...* op. cit.

A l'opposé de la Russie, les capitaux des sociétés par actions du Royaume de Pologne se composaient surtout de la valeur des installations industrielles qui prédominait celle des bâtiments et des terrains. Ainsi, en 1886, leur prédominance était de 100% environ. Une telle structure du fonds social, parti-

culièrement propice, caractérisait les sociétés par actions créées dans le Royaume de Pologne après 1870 et au début de la neuvième décennie du XIX[e] siècle[39]. I. Ihnatowicz remarque que telle était la structure du fonds social des entreprises nouvelles fondées à Łódź, ce qui était conforme aux lois de l'économie[40]. Ainsi, p. ex., dans deux firmes anciennes: K. Scheibler S. A. et L. Geyer: toutes les deux existant à Łódź, le rapport entre la valeur des bâtiments, des installations et du terrain et celle des machines mêmes se présentait, dans le premier cas, comme 7 598 983 : 3 836 065 et dans le second comme 1 636 198 : : 615 220. Par contre, dans les entreprises nouvellement créées telles que I. K. Poznański la proportion était comme suit: 3 273 000 : 3 009 006; et dans celle de Heinzel & Kunitzer également de Łódź, elle était de 1 435 155 : 1 008 865.

Il nous est impossible d'établir le montant du profit net pour les sociétés par actions fonctionnant dans l'industrie textile en territoire polonais annexé par les trois pays ayant participé aux Partages; pour la période en question la chose demeure irréalisable faute de sources de renseignement suffisantes. Comme on l'a déjà souligné dans *Uprzemysłowienie*, les informations demeurent fort incomplètes[41]. En coupe verticale par contre, nous pouvons, grâce aux données fournies par la Trésorerie du Royaume de Pologne, déterminer le niveau du profit net de certaines du moins des entreprises textiles fonctionnant comme sociétés par actions[42].

S[té] p. a. „Zawiercie"	—1890 —	niveau	du	profit	net	180 000 roubles
	—1892 —	„	„	„		362 000 „
	—1900 —	„	„	„		441 585 „
S[té] p. a. Hille & Dietrich de Żyrardów	—1896 —	„	„	„		828 900 „
	—1900 —	„	„	„		1 005 900 „
J. Heinzel (Łódź)	—1882 —	„	„	„		40 000 „
(S[té] p. a. depuis 1889)	—1897 —	„	„	„		340 900 „
Stiller & Bielschowsky	—1882 —	„	„	„		10 000 „
(Łódź) (S[té] p. a.	—1899 —	„	„	„		109 600 „
depuis 1894						
Leonard, Woelker &	—1892 —	„	„	„		25 000 „
Girbardt (Dąbrowa près	—1900 —	„	„	„		193 400 „
de Łódź) (S[té] p. a. depuis 1898)						

[39] Отчёт И. И. Янжула по исследованию промышленности Царства Польского, Санкт-Петербург 1888, стр. 182 - 189.

[40] I. Ihnatowicz, *Przemysł łódzki...*, op. cit., p. 80 - 81.

[41] *Uprzemysłowienie...*, op. cit., p. 239 - 240, Table 41.

[42] W. Puś, *Przemysł włókienniczy Królestwa Polskiego 1870 - 1900* (L'Industrie textile dans le Royaume de Pologne, de 1870 - 1900); manuscrit dactylographié de thèse de doctorat.

Il est donc manifeste que le fait qu'une firme gérée par une seule personne (p. ex: J. Heinzel) ou par des associés (ainsi Stiller & Leonardt) devint société par actions signifiait que, par voie de cumulation de capitaux, le taux de ses revenus nets croissait avec une grande rapidité. Les sociétés par actions fondées sur des capitaux étrangers (p. ex: Allart & Rousseau, de Łódź), et fonctionnant dans l'industrie textile du Royaume de Pologne obtenaient comparativement à celles existant dans l'industrie textile des pays de l'Europe occidentale, des revenus nets de 2 - 4% plus élevés que ces dernières[43]. Ceci résultait sans aucun doute de deux choses: d'une main-d'oeuvre bon marché et de la grande capacité d'absorber les produits de cette industrie qui caractérisait notre marché.

Toutes nos constatations et remarques se rapportent, bien entendu, uniquement aux revenus déclarés.

La division des revenus dépendait, dans les sociétés par actions (locales) de l'industrie textile du Royaume de Pologne, du nombre et de la valeur des actions dont on était le propriétaire. Par contre, dans celles des pays de l'Europe occidentale (en France ou en Belgique, p. ex.), le partage des revenus était différencié suivant le type d'actions (valeurs privilégiées, normales ou „effectives"). Le type privilégié assurait au propriétaire la participation dans un pour cent déterminé du revenu global; les deux autres participaient à la division du restant du revenu, les actions „effectives" ne donnant cependant pas droit de participer à la division des biens de la société par actions en cas de liquidation.

Dans le Royaume de Pologne (ce fait mérite d'être mentionné en rapport avec la participation du capital étranger au développement de l'industrie textile en territoire polonais) le commencement de la pénétration de capitaux étrangers avait eu lieu après 1880. Cette pénétration avait, dès le début, pris des formes organisées. On peut énumérer deux types d'osmose de capitaux étrangers s'introduisant dans l'industrie en territoire polonais: 1) par voie de création dans le Royaume de Pologne, de filiales de sociétés par actions existant à l'étranger. Leurs centres de gestion avaient leur siège social au pays d'origine; ils constituaient en même temps un centre directeur décidant des opérations financières et commerciales à exécuter par les succursales. Les filiales en question demeuraient en coopération de production permanente avec leur centrale étrangère (ainsi Allart & Rousseau de Łódź et La Czenstochovienne à Częstochowa) — phénomène tout à fait nouveau dans la division internationale du travail. Cette forme de pénétration caractérisait surtout le capital français qui s'engageait dans de nouvelles sortes de la production textile — celle de la laine peign et celle du chanvre et du jute[44]. 2) par installation, en

[43] B. Pełka, *Działalność francuskiego przedsiębiorstwa Allart-Rousseau i S-ka w Łodzi w latach 1879 - 1944* (L'activité de l'entreprise française Allart-Rousseau et Co, à Łódź, au cours des années 1879 - 1944), manuscrit dactylographié de thèse de doctorat, p. 49.

[44] B. Pełka, *Działalność...*, p. 73.

territoire du Royaume de Pologne d'entreprises textiles fondées par des industriels allemands ou anglais représentant eux-mêmes le capital étranger. De telles entreprises n'avaient point de centres de gestion situés à l'étranger; c.-à-d. en dehors des frontières du Royaume de Pologne. Leurs intérêts étaient liés aux fonds capitaux commerciaux et bancaires anglais ou allemands (Dietel, Schön, Briggs et Posselt)[45].

Dans l'industrie lourde (mines et métallurgie) les capitaux étrangers s'introduisaient par voie de rachat des actions ou bien par constitution de nouvelles s^tés^ fondées sur des capitaux internationaux (p. ex. la Huta Bankowa fondée sur des capitaux français, italiens et russes). Jusqu'en 1913, par contre, le rachat par des capitaux étrangers d'actions appartenaut aux s^tés^ locales ne se faisait à une plus vaste échelle.

En évaluant le rôle joué par les capitaux étrangers dans l'industrie textile du Royaume de Pologne, il faut, suivant la littérature du sujet, retenir deux faits importants: (1.) Son influence positive sur le développement de l'industrie textile, ce qui eut pour résultat un accroissement du montant global de la production, de la variété des tissus fabriqués et de l'emploi de la main-d'oeuvre. Pour ce qui est de la variété des tissus produits il faut constater que le développement de l'industrie de filature de laine peignée et de celle du jute et du chanvre était dû aux capitaux étrangers (français, anglais et allemands) qui y avaient été engagés. Le progrès en technologie et technique de production de toute l'industrie textile du Royaume de Pologne en constituait également un résultat positif. (2.) Le reésultat négatif en fut cependant l'exportation des revenus, rendue pratiquement illimitée par la situation politique du moment; ceci permettait de transférer et de mettre à la disposition des centres directeurs situés à l'étranger de revenus officiellement déclarés et de sommes recélées sous formes de diverses factures et obligations[46]. Il faut néanmoins constater qu'une partie des revenus était réinvestie dans les filiales d'entreprises étrangères; il nous est cependant impossible de donner des précisions à ce sujet.

En donnant une appréciation générale de l'exportation des revenus, il faut constater qu'elle contribuait à ralentir les investissements faits dans l'industrie textile du Royaume de Pologne, surtout après 1900. Il est cependant bon de se rappeler que l'importation de capitaux étrangers et de „pensée technique" et l'exportation simultanée de revenus étaient à l'époque un phénomène normal, typique des pays de l'Europe centrale et orientale insuffisamment investis en capitaux et en train de développer leur économie.

Parmi les principaux problèmes que les entreprises modernes avaient à résoudre il faut mentionner les opérations bancaires et les investissements.

L'un des traits caractéristiques de l'industrie textile dans le Royaume de

[45] Отчёты Н. П. Ильина и Н. П. Лангового по исследованию фабричной промышленности в Царстве Польском, Санкт-Петербург 1889, стр. 78.

[46] B. Pełka, *Działalność...*, p. 100.

Pologne étaient ses attaches étroites avec le marché russe, ce qui avait une influence décisive sur les formes adoptées par le commerce. Dans ces conditions, l'entreprise jouait le rôle de distributeur en gros-vente de produits par l'entreprise même — les dépôts et les agents de commerce prédominaient[47]. Ces conditions ne favorisaient pas le développement, chez nous, d'un commerce de produits textiles à grande échelle, à l'opposé de la France ou de l'Angleterre où il existait des négociants spécialisés. Une telle organisation de la vente simplifiait et abrégeait les opérations commerciales et accélérait ainsi la circulation des capitaux. Le système d'organisation de vente adopté dans le Royaume de Pologne, bien qu'il fût moins moderne, facilitait cependant à diverses entreprises l'approvisionnement direct en matières premières en territoire de l'Empire de Russie. Les banques russes participaient généralement à ces opérations.

Cependant, la plupart de matières premières indispensables à l'industrie du Royaume de Pologne (coton, laine, jute) étaient achetées aux bourses de commerce de Bremen, de Hambourg ou d'Anvers. Les grandes entreprises pouvaient par conséquent profiter de crédits à courte échéance obtenus dans les banques des pays de l'Europe occidentale. Nous n'avons cependant point trouvé jusqu'ici de renseignements concernant les dimensions et les moyens d'exécuter ces opérations financières. Nous savons seulement que les grandes s^tés^ par actions (p. ex. K. Scheibler de Łódź) n'avaient aucune difficulté à y obtenir des crédits, car le montant du fonds social dont elles disposaient permettait d'exécuter avec sécurité toutes les opérations de crédit. Les opérations financières et commerciales internationales étaient, jusqu'à la Grande Guerre facilitées par la libre circulation des devises.

L'analyse du problème des investissements dans l'industrie textile, sur l'exemple du Royaume de Pologne, permet de constater que l'accumulation de capitaux propres de l'entreprise en constituait la base. Les s^tés^ par actions qui, à l'origine, avaient été des firmes gérées par une seule personne ou par des sociétés simples obtenaient le taux d'accroissement de la valeur des immeubles et du matériel industriel au cours des années 1860 - 1890.

La Banque Commerciale, créée à Łódź grâce à l'initiative d'industriels de cette ville (en 1872) desservait l'industrie textile dans le domaine du crédit commercial, mais non pour le crédit d'investissement, bien que, dans ce dernier domaine il jouât également un certain rôle, qu'il nous a cependant été impossible de déterminer jusqu'ici. La même question devrait être étudiée en ce qui concerne la Banque de Commerce et d'Escompte de Varsovie.

Les actionnaires dont les capitaux étaient déposés à la Banque de Commerce de Łódź étaient pour la plupart des industriels locaux de cette ville même,

[47] Ainsi les firmes telles que p. ex. celle de K. Scheibler S. A. de Łódź, avaient en règle générale leurs points de vente à Moscou et à Saint-Petersbourg (*Kalendarz Ilustrowany* (Calendrier Illustré) pour l'année 1899) Ed. J. Unger, Warszawa 1898, pages non-numérotées).

qui considéraient les opérations financières de cette Banque comme un bon placement pour leurs fonds et un moyen d'augmenter leurs revenus grâce à une activité extra-industrielle.

L'autofinancement constituait le facteur principal des investissements faits dans l'industrie textile du Royaume de Pologne; tout autre était la situation dans l'industrie minière et métallurgique; ainsi la fonderie B. Hantke de Częstochowa était aux mains de la Firme Obereisen située en Haute-Silésie[48].

Par contre, dans les pays de l'Europe occidentale (la France, l'Allemagne), les entreprises textiles opéraient des investissements à l'aide d'un crédit bancaire à long terme. Des banques specialisées dans le financement de l'industrie textile furent même créées, telles que Crédit Lyonnais, Crédit Mobil, Banque Pays—Bas.

En Allemagne, les grandes banques qui finançaient toutes les branches de l'industrie, entre autres l'industrie textile, étaient: la Deutsche Bank à Berlin et la Dresdner Bank à Dresde. Elles avaient de nombreuses succursales dans les pays de l'Europe centrale, p. ex. en Bohême, en Autriche et dans le Royaume de Pologne.

La question des opérations financières demeure liée à celle des marchés de matière première, des dimensions de la production et de la vente. Leurs formes étaient diverses dépendamment des secteurs de la production textile, des dimensions et de la propriété (individuelle ou S^{té}) des entreprises. Les grandes entreprises de l'industrie cotonnière du Royaume de Pologne (jusqu'en 1880) importaient leur matière première en premier lieu des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, de l'Inde et de l'Egypte (à partir de 1885). Au cours des années 1890 - - 1900 on remarque l'accroissement d'importation du coton russe. Ainsi, les plus grandes usines de l'industrie cotonnière du Royaume de Pologne, I. K. Poznański et K. Scheibler amenaient leur coton de l'Asie Centrale russe et du Caucase.

Au cours de la période en question, la Perse devint aussi une source importante du coton en tant que matière première. A partir des années 1880, lorsque se fut développée la production des tissus vigogne (les établissements A. Schmeltzer de Myszków et Schön de Sosnowiec) on commença à importer de grandes quantités de déchets de coton d'Allemagne et d'Angleterre[49].

L'industrie lainière du Royaume de Pologne s'appuyait, indépendamment des sources locales, sur l'importation de la matière première et du fil de laine achétés en Angleterre, en Autriche, en Allemagne et dans l'Empire de Russie[50].

[48] S. Kieniewicz, *Historia Polski 1795 - 1918*, Warszawa 1969, p. 381.

[49] I. Ihnatowicz, *Przemysł łódzki*, p. 60, 112 - 113.

[50] S. Pytlas, *Monografia zakładów J. Heinzla w Łodzi* (Monographie de l'entreprise de J. Heinzel à Łódź) (manuscrit dactylographié de thèse de licence in: Zakład Historii Polskiej à l'Université de Łódź)., p. 38; APŁ, Izba Skarbowa Guberni Piotrkowskiej, 4 587, c. 530; 4 602, non numérotées.

On importait le jute surtout de l'Inde, tandis que le lin fourni aux établissements industriels de Żyrardów et de la Basse-Silésie provenait du pays.

A base du critère de consommation du coton on peut analyser le niveau quantitatif de la production textile dans le Royaume de Pologne ainsi que de celle des pays principaux de l'Europe et des Etats-Unis. Les Tables N^{os} 15 et 16 en présentent une analyse du problème.

La Table 15 montre que la vitesse de consommation du coton était, dans le Royaume de Pologne, la plus rapide entre les années 1860 et 1913 où elle s'était accrue presque quarante fois (de 2,3 milliers de tonnes jusqu'à 83 milliers de tonnes).

Table 15. La consommation du coton dans l'industrie textile des plus grands pays du monde et celle du Royaume de Pologne au cours des années 1860 - 1913 (en milliers de tonnes)

Années	Angleterre	%	USA	%	Allemagne	%	France	%	Russie	%	Royaume de Pologne	%
1860	492	49,2	213	17,7	67	10,3	115	35,3	47	11,0	2,3	2,7
1865	328	32,8	75	6,2	46	7,0	61	18,7	26	6,1	.	.
1870	488	48,8	224	18,6	81	12,4	59	18,1	46	10,8	2,3	2,7
1875	557	55,7	238	19,7	114	17,5	101	31,0	86	20,2	6,0	7,2
1880	617	61,7	432	36,0	137	21,0	89	24,0	94	22,1	18	21,6
1885	589	58,9	387	32,2	156	24,0	108	33,2	124	29,2	24	28,9
1890	755	75,5	528	44,0	233	35,6	125	38,4	136	32,0	12	14,4
1895	755	75,5	647	53,9	283	43,5	141	43,6	201	47,4	36	43,3
1900	788	78,8	843	70,2	308	47,3	159	48,9	262	61,7	53	63,8
1913	1000	100,0	1200	100,0	650	100,0	325	100,0	424	100,0	83	100,0

Table élaborée d'après: L. Mendelson, *Teoria i historia kryzysów* (La théorie et l'histoire des crises), op. cit. T. II, p. 529; W. Rusiński, *Zarys historii gospodarczej powszechnej* (Esquisse d'histoire générale de l'économie), Warszawa 1971, p. 336; Des calculs d'estimation ont été faits pour le Royaume de Pologne.

Si l'on compare la vitesse d'accroissement de la consommation du coton avec la participation du Royaume de Pologne (en %) à la production cotonnière en Europe (par rapport aux pays mentionnés ci-dessus), on s'aperçoit que, au cours des années en question, cette participation s'était également accrue de façon importante (ainsi, p. ex., par rapport à la France cet accroissement, entre 1860 et 1900, était de 2% à 33,3%.

A défaut de données statistiques concernant l'exportation, la vente des produits de l'industrie textile ne peut être que décrite. Après 1877, pour toutes les entreprises textiles, indépendamment de la forme de propriété qu'elles avaient prise, le marché du sud de la Russie et du lointain Orient avait une importance décisive. Vers la fin du XIX^{e} s. on y exportait à peu près 75%

Table 16. La consommation du coton dans l'industrie textile du Royaume de Pologne par rapport aux autres pays (en %) entre 1860 - 1913

Années	Angleterre	Etats-Unis	Allemagne	France	Russie
1860	0,4	1,0	3,4	2,0	4,9
1875	1,0	2,5	5,2	5,9	6,9
1885	4,0	6,2	15,5	22,2	19,1
1895	4,7	5,3	12,7	25,5	17,9
1900	6,7	6,2	17,2	33,3	20,2
1913	8,3	6,9	12,7	25,5	19,5

Table élaborée d'après les données de la Table 13.

du total de la production textile du Royaume de Pologne, et le niveau d'exportation y grandissait rapidement[51].

Les grandes s^tés par actions y jouèrent alors un rôle décisif, car elles disposaient, en territoire de l'Empire de Russie, de leurs propres dépôts de marchandises et d'agences de vente (K. Scheibler à Moscou, Saint-Petersbourg; J. Heinzel à Moscou, Riga, Kharkov, Niżny Novgorod)[52]. Leur participation décisive à l'exportation des produits de l'industrie textile était confirmée par le fait que, en 1912, la S^té J. Heinzel de Łódź avait exporté en Russie 70% de sa production, et la S^té A. Schmeltzer de Myszków l'ensemble de sa marchandise[53].

En plus du marché oriental, déjà traditionnel, les grandes entreprises textiles du Royaume de Pologne (entra autres Hielle et Dietrich, K. Scheibler, Krusche et Ender) entreprirent, vers la fin du XIX^e s., l'exportation de leurs produits dans la Péninsule des Balkans, vers les pays arabes et l'Amérique Latine[54].

L'industrie textile de la Galicie avait pour marché de vente (outre le marché intérieur), l'Empire austro-hongrois, la Péninsule des Balkans, l'Asie Mineure, la Palestine et d'autres pays du Proche-Orient[55]. On peut constater, d'après l'index de l'industrie et du commerce du Royaume de la Galicie pour les années 1906 et 1912, que la région industrielle de Bielsko-Biała exportait

[51] J. Jezierski en a donné des renseignements détaillés in *Handel zagraniczny Królestwa Polskiego w latach 1815 - 1914* (Le Commerce extérieur du Royaume de Pologne au cours des années 1815 - 1914). Warszawa 1967; et dans l'article *The role of Eastern Markets in the Development of Polish Industry in the Light of the Balance of Trade Estimate of Nineteenth Century Poland*, in „Studia Historiae Oeconomicae", vol. 4, 1969, Poznań 1970, p. 13 - 28.

[52] *Kalendarz* de J. Unger pour l'année 1899, op. cit.

[53] S. Pytlas, *Monografia...*, p. 41; A. R. Sroka, *Przemysł i handel Królestwa Polskiego za rok 1913* (L'Industrie et le Commerce dans le Royaume de Pologne au cours de l'année 1913).

[54] *Uprzemysłowienie...*, op. cit., p. 240.

[55] F. Cierniewski, *Okręg bielski...*, p. 38.

ses produits également vers les pays hautement industrialisés de l'Europe de l'ouest et du nord, tels que la Belgique, la Hollande, la Suède et la France. Les entreprises de l'industrie textile de la Basse-Silésie exportaient leurs marchandises vers l'Empire d'Allemagne et les marchés étrangers éloignés, p. ex: vers les colonies allemandes en Afrique. Cependant, en analysant l'ensemble de l'exportation de produits textiles qui avait lieu en territoire polonais, on est obligé de constater que ces terres constituaient en même temps un marché de vente pour certains types de produits textiles d'autres pays (ainsi, en Royaume de Pologne on importait des tissus de laine et de soie de haute qualité fabriqués en Russie et de la région de Bielsko-Biała). L'importation de tissus en provenance de Russie constituait, entre 1879 - 1900, dans le Royaume de Pologne, le tiers ou le quart de l'exportation polonaise vers l'Empire de Russie[56].

La tendance des grandes entreprises textiles, surtout des s^tés par actions, à maintenir une forte position économique et des revenus élevés, tant sur le marché intérieur que sur le marché étranger, devint, durant les périodes de crise de la conjoncture, un des facteurs principaux de la formation de cartels dans cette branche de l'industrie (la première crise impérialiste eut lieu entre 1900 - 1903). C'est ainsi que, le 2 février 1901, fut constitué l'association des filatures de coton polonaises composée des 15 plus grandes s^tés par actions[57]. Cette association fut cependant dissoute six mois plus tard en raison de la concurrence des industriels de l'Empire de Russie qui importèrent sur le marché du Royaume de Pologne de grandes quantités de fil de coton russe bon marché[58].

Au cours de la dépression économique de l'année 1904, dépression favorable à la création de monopoles dans l'industrie textile, un nouveau cartel fut créé pour l'exportation du fil de coton; cependant, cette association s'avéra peu profitable pour Łódź et pour toute l'industrie textile du Royaume de Pologne, tant pour les échanges commerciaux sur le marché russe que sur les marchés étrangers, en raison de ce qu'y participaient les grandes entreprises textiles de l'Empire de Russie, en particulier celles des districts de Moscou, de Saint-Petersbourg et d'Iwanowo-Wozniesieńskie. Par conséquent, entre 1901 et 1905, les dividendes dans l'industrie cotonnières de Russie montèrent de 4,4% à 7,8% et celles du Royaume de Pologne décrûrent de 4% à 3,1%.

Pendant la crise 1900 à 1903 les cartels se formaient également dans d'autres secteurs de l'industrie textile du Royaume de Pologne, p. ex. dans la fabrication de rubans et de passementerie (1903), celle de tissus imprimés (1906) etc.[59] La formation de cartels avait déjà eu auparavant lieu dans l'industrie du jute

[56] J. Jezierski, *The Rôle...*, op. cit., p. 18.

[57] I. Pietrzak-Pawłowska, *Królestwo Polskie w początkach imperializmu 1900 - 1905* (Le Royaume de Pologne au cours des années 1900 - 1905, première période de l'impérialisme). Warszawa 1955, p. 142.

[58] „Przegląd Techniczny" 1901, No 22, p. 209.

[59] I. Pietrzak-Pawłowska, op. cit., p. 144 - 145.

(en 1900). Les cartels de cette branche de l'industrie embrassaient le territoire entier de l'Empire de Russie. Ainsi, p. ex., la s[té] par actions nouvellement formée — La Czenstochovienne — (1900) s'associa au groupement „Syndykat Fabryk Jutowych w Rosji" [60] (Union des fabriques travaillant le jute, en Russie).

En conclusion, il faut noter quelques remarques sur la fonction de l'industrie textile dans le processus d'industrialisation des terres polonaises, processus que l'on peut analyser sous divers aspects (économique, social, urbaniste, technique). La révolution technique qui eut lieu d'abord dans l'industrie textile constitue l'élément commun à tous les pays. C'est dans ce domaine donc que prit sa source la première étape de l'industrialisation capitaliste et que furent créées les conditions indispensables à la naissance de nouvelles branches de l'industrie. La révolution technique eut lieu à divers moments, selon le pays. Ceci influait sur la formation de la structure de l'industrie là où décroissait l'importance de l'industrie textile (l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne). Par contre, dans les pays de l'Europe centrale et orientale, l'industrie textile joua un rôle primordial dans la première phase de l'industrialisation et, après la révolution technique, demeura l'une des branches principales de la production. Ce fait se laisse particulièrement remarquer en Russie et dans le Royaume de Pologne. Dans ce dernier à partir des années 1870 et suivantes, l'accroissement de production de l'industrie textile était très marquant; elle devint ainsi la branche principale de l'industrie du pays et conserva son haut rang jusqu'en 1914. Les conséquences urbanistes, sociales et économiques de cette situation sont: — la formation de grandes villes entourées de villes—satellites formant ensemble des régions industrielles nouvelles; — les modifications dans la structure professionnelle de la population; — enfin, l'influence sur le développement du réseau des chemins de fer et de l'industrie minière (de l'extraction de houille, en premier lieu). En Russie comme dans le Royaume de Pologne, le développement de l'industrie textile entre 1870 - 1900 ne contribua quasiment pas à créer une industrie fabriquant les moyens de production nécessaires tant pour elle-même que pour d'autres secteurs de l'économie du pays. Dans les pays occidentaux, par contre, cette branche de l'industrie, qui avait servi de fondements à l'industrialisation capitaliste, occupa le deuxième rang au début de la période de création des monopoles. En France p. ex., la part de l'industrie textile dans la production industrielle globale diminua de 43% à 24% [61] (entre 1840 et 1900). Dans le Royaume de Pologne, par contre, la

[60] B. Puczyński, *„Częstochowianka" Gospodarka kapitału francuskiego oraz hitlerowskiego zarządu powierniczego w latach 1900 - 1944* („La Czenstochovienne" La gestion par les capitalistes français et par l'administration plénipotentiaire hitlérionne, de 1900 à 1944). Częstochowa 1961, p. 25.

[61] M. Levy-Laboyer, *Les processus d'industrialisation: les cas de l'Angleterre et de la France.* In „Revue Historique" 1968, t. 239, C. 2, p. 294.

part de l'industrie textile dans l'ensemble de la production industrielle était de 45,5% en 1860 et de 42% en 1901[62]. Une telle structure de l'industrie, avec prédominance de la branche textile décidait du lent développement économique du Royaume de Pologne au cours des périodes suivantes.

Table 17. Le Total de main-d'oeuvre employée dans toute l'industrie du Royaume de Pologne au cours des années 1860 et 1901 et la part qu'y occupe l'industrie textile

Année	Le total de main-d'oeuvre employée	L'emploi dans l'industrie textile	%
1860	74 622	36 677	49,1
1901	264 843	121 481	45,8

Table élaborée d'après: J. Łukasiewicz, *Przewrót techniczny...*, op. cit., p. 126, 172; S. Koszutski, *Nasz przemysł wielki* p. 40.

Table 18. La part de l'industrie textile dans le total de la puissance mécanique (comptée en CV) exploitée dans l'ensemble de l'industrie du Royaume de Pologne au cours des années 1875 - 1900

Année	L'ensemble de l'industrie	L'industrie textile	%
1875	14 567	4 220	28,9
1890	51 800	26 772	51,6
1893	81 328	36 082	44,3
1900	200 000	89 239	49,1

Table élaborée d'après: S. Koszutski, *Rozwój przemysłu wielkiego w Królestwie Polskim* (Le développement de la grande industrie dans le Royaume de Pologne). Warszawa 1901; M. Lewy, *Życie ekonomiczne Królestwa Polskiego* (La vie économique dans le Royaume de Pologne), T. II, Warszawa 1921.

On ne peut malgré tout nier le fait que, pendant la période en question, l'industrie textile avait, dans le Royaume de Pologne, une part décisive, en comparaison avec les autres branches de l'industrie, tant pour ce qui est de la valeur de sa production par rapport à l'ensemble, que dans l'énergie mécanique exploitée (en CV) et dans l'emploi (Tables 17 et 18).

On peut donc avancer certaines thèses comme conclusion de notre analyse:
— les s^{tés} par actions décidaient du développement de l'industrie textile;
— elles représentaient le degré le plus élevé de concentration de capitaux et un système moderne d'organisation, de gestion et de vente;
— les crises de conjoncture ne les affectaient que peu;
— elles décidaient du progrès technique de cette industrie:
— elles manifestaient des tendances monopolisantes.

Traduit par:
J. DĄBROWSKA

[62] Calculé d'après: J. Łukasiewicz, op. cit., p. 126; I. Pietrzak-Pawłowska, op. cit. p. 22; S. Koszutski, *Nasz przemysł wielki na początku XX stulecia* (Notre grande industrie au début du XX^{e} siècle). Warszawa 1905.